

Attention diclofénac (présent dans Voltarène) danger !

Suite à une étude de l'Agence Européenne du Médicament (EMA), qui montre une augmentation du risque de caillots dans les artères , l'Agence du Médicament ANSM recommande aux professionnels de santé de restreindre l'utilisation du **diclofénac** qui est le principe actif des médicaments Voltarène,



Artotec, Flector et autres génériques en comprimés, solutions buvables ou injectables .(les pommades et gels ne sont pas concernés)

Les patients qui ont certains facteurs de risque cardiovasculaire (hypertension artérielle, hyperlipidémie, diabète, tabagisme) doivent prendre "la dose efficace

de diclofénac la plus faible possible, pendant la durée la plus courte ,garantissant le contrôle des symptômes".

Les effets indésirables apparaissent dans 3 sur 1000 cas

.L'ANSM rappelle que tous les anti-inflammatoires non stéroïdiens peuvent exposer à des effets indésirables graves, gastro-intestinaux, cardiovasculaires et rénaux .

Il convient donc de réévaluer leur nécessité car ils n'agissent que sur les symptômes, sans guérir la cause.